



CHAMBERY
23-24-25
OCTOBRE 1998
**CONGRES
NATIONAL
DE L'ANACR**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1090-1091 - AOUT-SEPTEMBRE 1998



L'ANACR à L'ARC-DE-TRIOMPHE. Comme chaque année, en présence d'une foule importante - notamment de résistants -, de dirigeants de plusieurs associations d'ACVG, et de nombreux drapeaux, l'ANACR a rendu, le 23 août dernier, hommage aux martyrs tombés dans la lutte contre l'occupant nazi et les collaborateurs du régime de Vichy, en ranimant la flamme sur la tombe du Soldat inconnu. M. Albert Sernissi représentait le Ministre, M. Jacques Goujat - son président - L'UFAC, et la délégation du bureau national de l'ANACR comprenait Henri Rol-Tanguy et Robert Chambeiron, présidents, André Tollet (président du CPL), Louis Blézy et Jacques Weiller, Christiane Tardif et Jacques Varin pour « Amis ». La Musique du 8^e Régiment de Transmissions interpréta les hymnes et sonneries.



MONT-VALERIEN : Les cérémonies organisées le 6 juin 1998 en hommage aux 4 500 fusillés du Mont-Valérien se sont déroulées cette année en présence de nombreux collégiens de Blanc-Mesnil, Châtenay-Malabry, Drancy et Sevran (Photo Luc Jaume).

L'A.N.A.C.R. en deuil...



Général
Laurent
ROUBERTIER,
(membre du
bureau national)

Le général Laurent Roubertier, membre du bureau national de l'ANACR et président départemental de l'Aveyron, s'est éteint le 12 juillet dernier, après une courte hospitalisation à l'hôpital de Millau.

Né le 5 janvier 1922 à Sévérac-le-Château, où il résidait encore soixante-seize ans plus tard, Laurent Roubertier, après avoir participé aux premiers combats du Mont-Mouchet, avait rejoint en juillet 1943 le maquis Paul-Célé, puis le maquis Arête-Saules placé sous le commandement du docteur Yves Testor. Chef de trentaine, il participa à diverses opérations dirigées contre les forces d'occupation nazies : à Saint-Félix, sous Rodez, où il est blessé, à la Muraillasse...

(suite page 3)

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON de SOUTIEN
1998
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 1998 du Journal de la Résistance France d'Abord.

12^e

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Du fait des élections régionales et d'anomalies de routage, de nombreux camarades et amis n'ont reçu que tardivement les bons de soutien. C'est pourquoi la date limite de renvoi au siège national des talons, accompagnés de leur règlement, est repoussée au 15 octobre.

VERS LE CONGRÈS NATIONAL DE CHAMBERY

FIDÉLITÉ, DÉTERMINATION, CERTITUDE.

Voici 54 ans, la France redevenait la France. L'Insurrection Nationale avait ouvert la route aux armées alliées, balayé d'un revers de main le régime de Pétain, imposé l'autorité du Gouvernement Provisoire de la République, présidé par le Général de Gaulle et qui, à l'instar du Conseil National de la Résistance, représentait l'unité des forces anti-hitlériennes.

Dans la résurrection de la Liberté, les résistants oublièrent leurs propres souffrances, mais avaient la gorge et le cœur serrés en pensant aux frères d'armes torturés, fusillés, tombés au combat, aux déportés, dont évidemment ne parvenait aucune nouvelle, aux populations massacrées... Et il fallait terminer la guerre, reconstituer une armée qui - avec ses F.F.L., ses troupes venues d'Afrique et victorieuses en Italie, ses F.F.I. : maquisards et combattants des villes, ses aviateurs combattant sur le front soviétique - contribuerait à la capitulation sans condition de l'agresseur. Et il fallait reconstruire le pays, tâche gigantesque !

Les laquais et les mercenaires de l'occupant ne furent pas tous, loin s'en faut, frappés par une épuratoire - partielle - dont la France paie encore la faiblesse. Des assassins ont trouvé asile en France. La longue réclusion des archives a permis à des "criminels de bureau" de se proclamer "gaullistes" et de faire carrière. Des folliculaires ont défendu la collaboration, puis diffamé et attaqué la Résistance (qui jusqu'en 1983 ne pouvait poursuivre en justice) et l'ont profanée, même, en donnant à des organisations subversives les noms de deux grands mouvements de la Résistance : Armée Secrète dans les années soixante, puis Front National. Les négateurs des chambres à gaz, les racistes qui vont jusqu'au meurtre, les apologistes de Pétain et, ces jours-ci, de Brasillach, ceux qui rêvent d'ouvrir de nouveaux camps de concentration, dupent et pervertissent des électeurs et certains politiciens, aveugles volontaires heureusement désavoués par des pairs de leurs "familles". Ils ont la France à la bouche : mais la France de juin 40, et celle du 10 juillet, celle de la soumission et du déshonneur.

Pourtant, se lève une nouvelle résistance, (légal 0 combien !), dont la nôtre est l'inspiratrice. Tous résistants de Haute-Savoie, unis, ont empêché la présence profanatrice de Le Pen au cimetière des Glières. De grands rassemblements de citoyens d'opinions fort diverses clament leur refus du néo-fascisme et, comme à Grenoble, portent à la tête de leurs manifestations des responsables de l'A.N.A.C.R. De façon inattendue, le récent tournoi mondial de football a provoqué une joie populaire qui fut un rude coup pour les racistes. En fêtant la victoire de l'équipe de Français "multicolores", comme il fut dit, nous ne fûmes certainement pas seuls à nous rappeler combien "multicolores" étaient notamment les troupes libératrices débarquées en Provence.

Le moment n'est pas à baisser la garde. Il ne viendra jamais ! Nous avons vaincu pire, bien pire ! Souvenez-vous ! Et de jeunes "Amis" partagent la même inspiration. Nous vaincrons encore. Telles seront la détermination résistante, la conviction républicaine, la certitude qui soulèveront le Congrès National de Chambéry.

La Flamme de la Résistance ne s'éteindra pas !

Le Journal de la Résistance

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 :** Les "Amis de la Résistance (ANACR)"
- P. 3 :** Contre les forclusions : rétablissement de conditions équitables d'examen
- P. 4 et 5 :** - Le vrai Front national
- Les soucis de l'Université Lyon-III
- P. 6 et 7 :** La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 :** Le Concours national de la Résistance

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

INDRE:

LES « AMIS » ET LE 27 MAI

Pour la seconde fois, les « Amis de la Résistance (ANACR) » de Châteauroux, en partenariat avec la mairie, se sont associés à leurs aînés pour célébrer l'acte par lequel la France allait recouvrer sa dignité au terme de quatre années de honte marquées par l'occupation nazie et la collaboration.

L'idée d'une reconnaissance officielle de la date du 27 mai comme journée nationale non chômée nous tient à cœur, dans la mesure où cela offrirait à tous, en particulier aux plus jeunes, l'occasion de méditer dans leurs classes, avec leurs maîtres, le texte d'un programme qui allait marquer la vie politique et sociale de l'après-guerre. Si les résistants, FFI, mais aussi tous ceux qui s'opposèrent à Vichy et aux nazis en rejoignant les Forces Françaises Libres, sont attachés, tout comme nous, au devoir de mémoire, c'est pour éviter que notre pays n'ait à subir à nouveau des épreuves semblables à celles que lui imposèrent naguère Pétain et consorts, alors que certains de nos contemporains semblent prêts à se laisser convaincre par les arguments de l'extrême droite.

Aussi les « Amis de la Résistance (ANACR) » sont-ils intervenus auprès des députés du département, afin que le groupe auquel ils appartiennent, dépose sur le bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi allant dans le sens que nous souhaitons. De ce point de vue, nous anticipons sur la décision finale. Des initiatives semblables ont été prises par les « Amis » de Levroux et d'Euclénotamment. Le mouvement fait tâche d'huile dans le département et à travers toute la France.

Les « Amis » savent que les bégaiements de l'histoire contemporaine offrent d'étranges coïncidences avec les événements qui marquèrent les années noires de l'Occupation. De ce point de vue, l'amnésie d'un peuple risque de lui être fatale. Les falsificateurs de l'histoire misent sur elle. Voilà pourquoi il convient de se mobiliser. Lutter contre l'oubli, contre l'objection du fascisme, du nazisme, de l'antisémitisme, du racisme et contre toute autre forme d'intolérance, telle doit être notre tâche aujourd'hui. Car la raison doit l'emporter sur l'obscurantisme, le jour sur la nuit.

Le programme du CNR nous invite à réfléchir sur ces données à travers ses divers articles qui confirment les valeurs de la République, le respect d'autrui, le droit à un travail correctement rémunéré, à une retraite décente, l'accès aux soins pour tous, autant d'avantages qui sont mis à mal par la dérégulation économique avec la bénédiction des chantages du profit, apôtres du démantèlement industriel et de l'exclusion systématique, avec tous les risques que cela peut générer. Véritable anthologie républicaine, ce programme est donc essentiel pour rappeler que la démocratie est l'un de nos biens les plus précieux, y compris et surtout dans le monde en mutation où nous vivons. Par conséquent, l'officialisation de cette commémoration aurait un profond retentissement dans le pays, dans la mesure où elle offrirait à la République un solide renfort de jeunes citoyens éclairés.

Georges Feldmann
Président départemental
des « Amis de la Résistance (ANACR) »

VAL DE MARNE :

UN JEUNE COMITE

Le comité départemental des « Amis de la Résistance (ANACR) » a été créé le 6 décembre dernier lors d'une réunion qui s'est tenue à Arcueil.

Marc Prudhomme, président du comité départemental des « Amis » a, dans le bulletin « Le Résistant du Val-de-Marne », présenté en ces termes les objectifs du nouveau comité: « L'esprit de la Résistance reste donc bien vivant et, dans notre département du Val-de-Marne, il ne pourra que se renforcer et se perpétuer avec la création du comité départemental des « Amis de la Résistance » ANACR-94 (...). Nous ne manquerons ni de courage ni de volonté pour contribuer à mettre en lumière les faits réels de la Résistance, en respectant le pluralisme qui a été sa force et qui a abouti à la création du programme du CNR, programme qui reste aujourd'hui et plus que jamais d'actualité ».

ISERE: « LES TEMOINS DES TEMOINS »

Lors du Congrès de l'ANACR de l'Isère, à l'issue duquel elle a été élue secrétaire-adjointe (associée) du Bureau départemental, Martine Peters, présidente des « Amis de la Résistance (ANACR) » isérois, a fait l'intervention suivante, dont nous publions de larges extraits :

Il devient assurément nécessaire de faire, maintenant, après plusieurs années de fonctionnement, le bilan l'activité des « Amis ». Force est de constater qu'il apparaît mi-figue, mi-raisin. S'il est vrai que nous comptons plus de 300 adhérents « Amis » dans l'Isère, nous sommes loin d'avoir exploité toutes nos possibilités.

Jusqu'à ces derniers mois, nous n'avions pas réussi à structurer les « Amis » répartis sur l'ensemble du département mais, petit à petit, les choses se mettent en place... Nous restons peu implantés auprès des jeunes, mis à part dans le milieu de la faculté d'histoire, grâce à un « Ami » étudiant très actif, et nos contacts sont presque inexistantes avec les jeunes salariés. Il devient urgent de réfléchir à nos pratiques, et de rechercher à organiser des actions, en direction des maisons des jeunes, des comités d'entreprises, des centres culturels, des écoles professionnelles, des lycées, des collèges, en liaison avec les clubs, les associations de jeunes.

Montrons que les grands combats humanistes d'aujourd'hui, qui ont un enracinement réel et profond dans la jeunesse, peuvent être nourris de l'expérience de la Résistance et des résistants...

L'un des obstacles que nous rencontrons concerne l'opposition de certains responsables locaux de comités ANACR, qui refusent catégoriquement l'existence d'« Amis ». Avant, je me dois de préciser qu'il s'agit d'une minorité de responsables... En réalité, dans la plupart des comités locaux, les « Amis » sont bien accueillis; ils participent aux activités du comité, certains en tant que membres associés y assument des responsabilités... Je rappellerai qu'au niveau national, 17 « Amis » sont associés au Conseil National et que 7 d'entre eux ont été cooptés au Bureau national; plusieurs participent à la Commission nationale de la Connaissance de la Résistance...

Non, les « Amis » ne parlent pas au nom de la Résistance, ils parlent de la Résistance. Ils sont, uniquement mais totalement, les témoins des témoins; ils transmettent aux plus jeunes qu'eux le souvenir de vos actions d'éclat, de vos courages, de vos morts, mais aussi et surtout l'esprit de votre Résistance [à vous, Résistants]...

Quand, bien que nous ne le voulions pas avant des dizaines d'années, vous ne serez plus là, quand l'implacable arithmétique aura frappé et que vous, que nous admirons tant, à qui nous devons tant, vous aurez rejoint ceux que nous aimions tant, qui conti-

nueront à dire vos mots, à raconter vos rêves, à crier vos colères, à scander vos refus ?

Qui fera taire les falsificateurs de l'histoire n'hésitant pas à traîner dans la boue ignoble de la suspicion ou pire encore de l'accusation les meilleurs d'entre vous ? Il faudra bien défendre l'honneur de la Résistance... Qui s'élèvera contre ce que vous avez combattu et vaincu et qui, telle l'hydre, voit repousser ses têtes hideuses : pétalisme, nazisme, fascisme hitlériens ? Qui affrontera les négationnistes osant parler de la Déportation et de l'horreur organisée comme d'un détail ? Qui continuera à dénoncer comme vous l'avez fait avant la guerre, puis pendant et toujours après, les idéologies dégénérées qui ont porté et portent encore atteinte partout où elles ont droit de cité, dans le monde à la liberté, à la dignité humaine, engendrant crimes de guerre et crimes contre l'humanité ? A toutes ces interrogations, il n'existe qu'une bonne réponse: c'est, à vos côtés, celle qu'apportent les « Amis ».

Aux jeunes qui vous écoutent, qui croient en ce que vous avez fait, vous savez leur rappeler que votre guerre fut une guerre avant tout anti-fasciste et de libération du peuple pour construire une société fondée sur les droits de l'homme, l'aspiration à une société plus solidaire, plus égalitaire...

Ils veulent des raisons d'espérer et ils viennent les chercher dans les débats avec des Résistants, ils les écoutent au soir d'une gigantesque manif, appelant à l'union de tous les démocrates contre le retour de la bête immonde. Ils veulent savoir pourquoi vous vous êtes levés, il y a 58 ans et avez entamé, mené, et finalement gagné le plus dur combat de notre siècle...

Les « Amis », dans le respect du pluralisme qui les anime, déterminés, offensifs, peuvent, veulent, doivent vous soutenir; ils sont prêts à vous épauler, puis à vous relayer. L'heure est maintenant arrivée de leur faire confiance.

Comme les « Amis » ont besoin des Résistants, les Résistants ont besoin des « Amis », parce que, hommes et femmes de conviction, ils sont de ceux qui, attachés à défendre, à transmettre le sens de vos luttes d'hier et d'aujourd'hui, du combat des mêmes contre les mêmes, persuadés que le mot Résistance doit continuer à vivre dans nos sociétés, cherchent des moyens d'agir et de faire vivre leurs idéaux et qu'ils sont persuadés que la seule voie possible pour demain est celle de la Démocratie.

Martine Peters

VAUCLUSE:

« UNE LEÇON D'HISTOIRE »

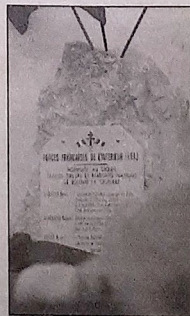
Dans le numéro précédent du « Journal de la Résistance » a été développée la visite, à l'invitation des « Amis de la Résistance (ANACR) » de la Drôme, des présidents Rol-Tanguy et Chambeiron à Montélimar le 12 mai et le 13 mai au matin. N'ont été que brièvement évoquées les rencontres et manifestations auxquelles ils ont participé le 13 mai après-midi à Bollène, dans la Vaucluse, dont nous rendons compte ci-dessous.

Comme lors de leur séjour drômois, la venue de Robert Chambeiron et Henri Rol-Tanguy à Bollène a fait l'objet d'une couverture de presse conséquente. Ainsi, Henri Isnard, dans le « Dauphiné-Vaucluse » du 15 mai dernier écrit-il, concernant la rencontre à « l'espace de l'Amitié » avec les élèves, des collègues Boudon et Eluard, en présence de M. Tranoy, inspecteur de l'Education nationale: « L'après-midi à 15 heures, la jeunesse du secteur était invitée à venir s'entretenir avec ces personnages historiques entourés des anciens résistants locaux dont, Georges Sabatier et Charles Monier, et de M. Francis Mérenda, président national des Anciens combattants cheminots. Les collégiens de Boudon ont été particulièrement motivés. « On notait d'ailleurs parmi eux les lauréats du récent concours départemental sur la Résistance accompagnés de leurs professeurs... Robert Chambeiron a tenu à saluer l'assistance: « Votre présence est un succès contre ceux qui répandent des idées racistes et xénophobes ».

« A travers le flot de questions des jeunes, on s'est aperçu que les programmes d'histoire comportaient de nombreuses lacunes: ils ont souhaité savoir ce qu'étaient la Milice, la Gestapo, les camps de concentration... Ils se sont intéressés à l'organisation de la Résistance, au rôle des femmes, comment circulaient les informations, les réseaux... « Après plus de deux heures de riche débat, cap sur la Croisière pour la cérémonie officielle d'inauguration de la stèle dédiée à la mémoire de Henri Sabatier, Eugène Bertrand, Léon et Louis Dugas » - 4 FTP-FFI en présence de plusieurs centaines de per-

sonnes et de nombreux élus. Après le dévoilement de la stèle par Georges Sabatier et Max Bertrand, Charles Monier déclara notamment: « J'accomplis un devoir de mémoire envers mes camarades de combat, le vrai tombeau des morts c'est le cœur des vivants ». Francis Mérenda rendit hommage à André Ackermann, un cheminot alsacien réfugié à Bollène, et Robert Chambeiron de conclure par ces mots: « Je salue la mémoire de ceux qui sont morts pour que la France reste le pays des droits de l'homme », et Henri Rol-Tanguy appela à rester « vigilant face à l'intolérance ».

Prolongement de cette journée, les « Amis de la Résistance (ANACR) » sont en voie de constitution à Bollène.



Le 13 mai à Bollène: l'allocation de Robert Chambeiron lors de l'inauguration à la gare de Bollène-La Croisière de la stèle dédiée à la mémoire de 4 FTP-FFI.

SAÔNE-ET-LOIRE:

LE DEVOIR DE MEMOIRE

Cette année encore, nous avons proposé aux deux collèges de Lugny (Saône-et-Loire) l'exposition sur la Résistance et la Déportation. Peut-être manquons-nous d'imaginer? Pourrait-on proposer autre chose?

Au collège Victor-Hugo, en plus, un après-midi a été consacré à la communication. M. Boullay, du Conservatoire régional des sciences et techniques, a présenté les moyens de communication pendant la Résistance, insistant sur l'importance « des radios », car sans « radios » pas de Résistance organisée. Il a su passionner les élèves. Le temps seul a manqué pour permettre un débat.

Les élèves ont été très intéressés par cette technique, « le morse »; les messages, transmis par un radio en France, étaient reçus en Angleterre par une spécialiste (Fanny) connaissant très bien la façon d'émettre de chaque radio. Fanny pouvait ou non prendre en compte le message. Elle répondait ou non par le code secret que seuls l'émetteur et le récepteur connaissaient.

Ils ont été aussi très impressionnés par la rapidité du repérage allemand sur le terrain. Si un radio était repéré, soit par dénonciation, soit par les techniques allemandes, il subissait des interrogatoires et des tortures, dont très rares sont ceux qui ont survécu. Certains, se voyant pris, détruisaient leur matériel et avalaient une pilule de cyanure. Beaucoup d'étrangers parmi les radios. Tous étaient volontaires pour cette mission, bien qu'ils en connaissaient les risques.

Au collège de « La Source », un après-midi d'échanges entre collégiens et résistants. Lucien Renoud-Grappin, toujours présent... Raymond Cordouix, Andrée Commerçon du Comité des « Amis de la Résistance ».

Les questions ne sont pas nombreuses mais bien d'actualité. La similitude entre la montée du nazisme hier et celle du Front National aujourd'hui, par exemple.

Devant les interrogations de ces collégiens, nous sommes chaque année plus persuadés de l'importance à continuer l'exposition, l'information, tout en cherchant des moyens nouveaux pour les intéresser.

Une conférence par Jeanne Gillot-Voisin, que nous apprécions tous pour la clarté de ses exposés et les réflexions qu'ils suscitent, clôturait ces deux semaines de sensibilisation sur la Résistance, dont le thème était « la Milice en Saône-et-Loire ». La Milice était une organisation répressive, tortionnaire. Allant bien souvent au-delà de ce que l'occupant pouvait demander.

La vague d'assassinats de Mâcon, par exemple, est due à la folie meurtrière qui s'est emparée de Clavier. Clavier, chef de la Milice en Saône-et-Loire, « halluciné de la haine » (...): sept victimes à Mâcon le 28 juin 1944, combattants de l'ombre pour que, dans ce pays, renaisse la lumière...

« Amis de la Résistance (ANACR) », nous nous engageons à défendre les idéaux de la Résistance et à faire connaître aux jeunes générations cette période de la 2e Guerre mondiale.

Chaque lycéen, chaque collégien, électeur de demain, seul avec sa conscience dans le secret de l'isolement, ne doit pas oublier cette tragique époque où tant de femmes et d'hommes sont morts pour notre liberté, par la bêtise et la cruauté des fascistes et racistes de l'époque.

Andrée Commerçon

(« Ami, entends-tu... », 2^e trimestre 1998)



CONTRE LES FORCLUSIONS : RETABLISSEMENT DE CONDITIONS EQUITABLES D'EXAMEN

DES ELUS PARISIENS S'ADRESSENT AU GOUVERNEMENT

Appuyant la Résolution adoptée par le dernier congrès départemental de Paris de l'ANACR, des élus de la capitale se sont adressés au gouvernement afin de demander le rétablissement de conditions équitables d'examen des demandes de CVR

Réunis le 6 mai dernier à la mairie du 3e arrondissement, les délégués du Comité de Paris de l'ANACR ont adopté à l'issue de leurs travaux une résolution dans laquelle, après avoir affirmé leur attachement aux organismes chargés de la mise en œuvre du droit à réparation, c'est-à-dire l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et le Ministère ou le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ils « regrettent qu'aucune initiative sérieuse n'ait encore été engagée pour mettre en application les engagements pris par M. Lionel Jospin, lors de la campagne électorale de mai-juin 1997 et de M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, dans le cadre de ses quarante engagements, de mettre un terme à toute forclusion de droit ou de fait aux demandes du titre de CVR ».

Ils poursuivent : « Le décret du 19 octobre 1989 doit être annulé et remplacé par un texte rétablissant les conditions d'examen en vigueur au 1er juin 1976 ».

Après avoir évoqué d'autres problèmes concernant les droits des résistants, ils concluent : « Les résistants parisiens... exigent une reconnaissance exacte des services accomplis par les femmes et les hommes qui se sont engagés à tous risques pour la libération de la France ».

Le texte de la résolution, accompagné d'une lettre explicative, a été adressé aux élus députés de la capitale, et de nombreuses réponses de soutien sont parvenues à la direction départementale de Paris de notre association, émanant de députés appartenant tant à la majorité actuelle qu'à l'opposition.

M. Daniel Marcovitch, député du 19e, à qui le courrier de l'ANACR avait été transmis par M. Daniel Vaillant, Ministre des Relations avec le Parlement, a écrit à M. Jean-Pierre Masseret que

des éléments de la motion « méritent toute notre attention ».

M. Claude Goasguen, ancien ministre, député, adjoint au Maire de Paris, a posé une question écrite au Secrétaire d'Etat, allant dans le sens de la résolution, de même que Mme Martine Aurillac, députée, maire du 7e arrondissement.

La question écrite de M. Jean de Gaulle

M. Jean de Gaulle, député, adjoint au Maire de Paris, a écrit notamment au Secrétaire général du Comité parisien de l'ANACR : « sensible à votre désir d'obtenir la levée de la forclusion de fait instaurée par les textes d'application de la loi du 10 mai 1989, j'ai adressé à M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants, une question écrite... ».

Dans cette question écrite, M. Jean de Gaulle appelle l'attention du Secrétaire d'Etat « sur les préoccupations de plusieurs associations représentatives de la Résistance quant aux conditions d'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance (CVR) ».

Rappelant que la loi du 10 mai 1989 avait pour finalité la suppression de la forclusion de fait qui était opposée à certaines personnes dont les services n'avaient pas été homologués par l'autorité militaire, il précise qu'il semble que le décret du 19 octobre 1989, pris en application de cette loi, et la circulaire du 29 janvier 1990 ont annulé « pour un certain nombre de résistants de l'Intérieur les dispositions de la loi de 1989, entraînant une nouvelle forclusion que regrettent les associations concernées ».

Il demande en conclusion au Secrétaire d'Etat de lui apporter les réponses qui pourraient être apportées à ce sujet.

Une réponse inexacte et non satisfaisante

André Tollet ayant adressé la résolution à M. Masseret, c'est le directeur du Cabinet du Secrétaire d'Etat, M. Serge Barcellini, qui lui a répondu par une longue lettre. Indiquons tout de suite que cette dernière ne répond absolument pas aux préoccupations des délégués au congrès de Paris, et par là-même, à celles de notre association en général.

On se rappelle cependant que M. Serge Barcellini est l'auteur de plusieurs études sur la reconnaissance des services des membres de la Résistance (1) dans lesquelles il avait fait un constat lucide de la situation. Il écrivait notamment en août 1994 : « Je suis convaincu, contrairement à ce qui se dit couramment, que l'on a distribué moins de cartes qu'il n'y a eu de résistants et que, d'une manière générale, on a même sous-estimé le phénomène de la Résistance ».

Or dans sa réponse, le Directeur du Cabinet maintient la position restrictive du Secrétariat d'Etat et déclare ne pas remettre en cause le décret du 19 octobre 1989 qui porte pourtant des exigences inéquitables concernant les témoignages.

Mais il faut d'abord faire une mise au point concernant une très grave inexactitude de sa lettre. Il écrit : « des critiques sont faites contre la loi n° 89-295 du 10 mai 1989... ».

En ce qui nous concerne et en ce qui concerne les autres, à notre connaissance, aucune critique n'a été faite contre la loi de mai 1989. C'est son décret d'application, contraire à l'esprit de la loi, que nous demandons d'an-

nuler, comme d'ailleurs, à la suite de la proposition de loi Migaud et du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, s'y était engagé celui qui est aujourd'hui Premier Ministre. C'est l'accomplissement de cet engagement que nous réclamons. Ni plus ni moins.

Il est vrai que des mesures ont été prises par le Secrétaire d'Etat dans le but d'éviter de trop grandes injustices et afin de revoir certains dossiers, mais la voie choisie, notamment par l'intermédiaire d'archives douteuses et d'enquêtes peut-être aussi douteuses, n'est certainement pas la bonne.

Il est vrai aussi que contrairement à son prédécesseur, M. Masseret semble très ouvert à la discussion, à la concertation et c'est pourquoi nous allons renouveler nos efforts pour qu'un dialogue vraiment fructueux s'engage pour sortir définitivement d'une situation dommageable, et pour -comme l'a écrit en conclusion de sa lettre M. Barcellini- « la défense de la vérité historique ainsi que des idéaux pour lesquels tous les résistants ont combattu et qui sont ceux de la République ».

(1) Voir le « Journal de la Résistance 1056/1057 - août/septembre 1995

Curieuse réponse

Le 9 avril, le sénateur Guy Fischer exposait à M. le Ministre de l'Intérieur que, lors de la dernière consultation électorale, des électeurs virent refuser à leur carte du combattant la qualité de carte d'identité. Le prétexte est que dans le dernier arrêté qui précisait cette qualité, celui du 16 février 1976, il est parlé de la « Carte du Combattant de couleur chamolais ». Or, M. Pasquini a institué la Carte du Combattant bleu, blanc, rouge. La modification à laquelle pense comme nous M. le sénateur serait pourtant très facile : supprimer du décret les mots « de couleur chamolais ». Pourtant, M. le Ministre conclut ainsi sa réponse : « Il convient néanmoins de vérifier, au préalable, que cette carte, aussi bien dans ses modalités de délivrance que dans sa présentation, offre les garanties requises pour faire foi de l'identité de son porteur ».

On s'étonne que M. le Ministre n'ait pas fait procéder par ses services à une telle vérification auprès de M. le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

On s'étonne surtout -et le Bureau National de l'UFAC avec nous- qu'il semble considérer qu'il y a deux catégories de Carte du Combattant. Où va-t-on dans les discriminations?

Pertinente proposition

Le sénateur Robert Pagès et les membres du groupe communiste, auquel il appartient, viennent de déposer une proposition de loi dont la pertinence répond parfaitement aux préoccupations souvent exprimées par résistants, déportés et victimes du nazisme.

Son article unique est ainsi rédigé : « les noms de rues, les plaques, stèles et monuments publics évoquant un individu ou un fait en relation avec la Résistance au nazisme durant la Seconde Guerre mondiale ne peuvent pas être changés. Ils font partie du patrimoine national et bénéficient à ce titre des protections attachées aux monuments historiques. Leur entretien associe les collectivités locales, les parents et les associations d'anciens résistants, déportés et anciens combattants 1939-1945 ».

L'ANACR EN DEUIL... (suite de la page 1)

Jeune lieutenant au 2^e bataillon de la Brigade légère du Languedoc - qui devint le 80e Régiment d'Infanterie - engagée en Alsace puis en Allemagne au sein de la 1^{re} Armée Française, il intégra, après la guerre, une école réservée aux jeunes officiers issus de la Résistance. Le 1^{er} octobre 1945, il s'était vu attribuer la Croix de Guerre avec palme, accompagnée de la citation suivante : « Officier énergique et résolu, vivant exemple de courage et d'abnégation. A commandé et dirigé toutes les opérations de son unité de juillet 1944 à la Libération. A donné toute la mesure de ses moyens aux combats de la Murallasse (Aveyron), le 31 juillet 1944 ; du bois des Tries, le 18 avril 1944 ; du bois du Four, le 19 août 1944, et aux opérations de libération du Vigan, le 27 août 1944 ».

Au sortir de l'école des jeunes officiers, il entama une carrière militaire qui, au gré des engagements extérieurs de l'Armée française, le conduisit notamment en Indochine puis en Algérie.

Nommé colonel en 1977, Laurent Roubertier accéda au grade de général de Brigade le 6 janvier 1979, et achèvera sa carrière militaire à la tête de l'Ecole d'Application du Matériel de Bourges.

Adhérent de l'ANACR aveyronnaise depuis de longues années, le général Laurent Roubertier était le président. En 1982, au congrès de Bourges, il avait été élu au Conseil National de l'ANACR et, au congrès suivant en 1984, à Cannes, il était au Bureau National, y apportant jusqu'à son dernier souffle son expérience particulière et sa réflexion personnelle. Il avait œuvré à faire connaître la Résistance aveyronnaise et attachait, pour la transmission de la mémoire aux jeunes générations, une grande importance au Concours de la Résistance et de la Déportation dont il était président du comité départemental d'organisation.

Le 18 juillet, à Sévérac, en présence de plusieurs personnalités - dont M.M. Jean-Yves Chiaro, sous-préfet, Jacques Godfrain, député-maire, Bernard Seillier, sénateur, Claude Seillier, conseiller général, Jean Thouvenin, vice-président national de l'ANACR - ses camarades de combat et ses amis, parmi lesquels Jean Gazagnes, ancien du maquis Arête-Saules, qui porta l'urne contenant ses cendres, le commandant « Richard » (M. Bonnafous), qui prononça son éloge funèbre, et les membres de la direction départementale de l'ANACR, sont venus lui rendre un dernier hommage, et témoigner à ses proches la part qu'ils prennent à leur deuil. Une affliction partagée par toute l'ANACR.

Le général Laurent Roubertier était Officier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec Etoile de vermeil, Croix de Combattant Volontaire.

UNE SYMETRIE QUI PARAÎTRAIT JUDICIEUSE

Comme la résolution adoptée par le dernier congrès national de l'ANACR et celui de Châteauroux, celle du Comité de Paris demande que « les titulaires d'une citation homologuée au titre de la Résistance aient vocation à l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance ». Il s'agit bien entendu des titulaires de la Croix de guerre.

Or, on sait que pour l'ensemble des conflits, celles et ceux qui peuvent se prévaloir d'une citation homologuée ont vocation à l'attribution de la Carte du Combattant. Une mesure symétrique pour la CVR nous paraît équitable, les auteurs d'une action d'éclat au service de la Résistance méritent bien cela.

L'UFAC AU MINISTERE DE LA DEFENSE

Le groupe de réflexion sur l'avenir des institutions du monde combattant mis en place et présidé par le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, auquel plusieurs membres du Bureau National de l'UFAC participent activement, a été reçu par le Ministre de la Défense le lundi 13 juillet 1998 pour l'entretenir de l'état d'avancement de ses travaux.

Il lui a remis [un] document (...) qui préconise une évolution des liens entre les deux ministères respectant les spécificités, en matière de droit à réparation et de reconnaissance notamment, propres aux anciens combattants et aux victimes de guerre.

M. Alain Richard s'est déclaré favorable aux grandes orientations souhaitées, dont l'UFAC entend débattre de façon constructive lors de sa prochaine assemblée générale des 8 et 9 octobre 1998, et que le groupe de

réflexion approfondira lors de la concertation que M. Jean-Pierre Masseret doit poursuivre au cours des prochains mois.

Pour l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le Conseil d'administration de l'Etablissement Public a approuvé à l'unanimité, dans sa séance du 23 juin 1998, la déclaration solennelle proposée par le groupe de réflexion visant à renforcer ses missions et le service de proximité dû à 4.600.000 ressortissants qui seront encore près de 2.500.000 dans 20 ans.

L'UFAC souhaite vivement que les crédits nécessaires soient inscrits dans le projet de loi de finances pour 1999 dont le Parlement sera saisi à l'automne prochain et invite tous les anciens combattants et victimes de guerre à faire preuve de la plus grande exigence à cet égard.

VIENT DE PARAÎTRE !

Les « Amis de la Résistance (ANACR) » viennent de rééditer le programme du CNR, en le faisant précéder d'un entretien avec Robert Chambeiron, Secrétaire général adjoint du CNR et Président de l'ANACR, sur les circonstances de la création du CNR.

Est disponible aussi la plaquette :

« LE RÔLE DE LA RÉSISTANCE DANS LA LIBÉRATION ».

Chaque plaquette : 40 F ; par 20 et plus : 30 F l'unité ; par 100 et plus : 20 F l'unité (commandes à l'ordre de l'ANACR).

RHONE

L'assemblée générale départementale de l'ANACR s'est tenue le 25 avril dernier au Palais du Travail de Villeurbanne, sous la présidence d'Eugène Tournier.

Après quelques instants de recueillement en mémoire des disparus depuis la dernière assemblée, M. le maire de Villeurbanne, Gilbert Chabroux, qui assista aux débuts des travaux, salua les congressistes en se félicitant de la qualité des rapports entretenus par sa ville avec l'ANACR.

Après la présentation du rapport d'activité présenté par Jean Bathias, celle du rapport financier par Gérard Jouanlanne et le quitus de l'assemblée, Monique Jouanlanne, présidente départementale des "Amis", évoqua leur importance et leur rôle : avec plus de "200 Amis", le groupe départemental représente une aide administrative importante pour l'ANACR, mais surtout une réserve potentielle pour la transmission de la mémoire de la Résistance et de ses valeurs.

Le rapport moral d'Yvonne Borne, consacré aux aspects de l'activité du comité départemental, généra une large discussion, qui permit de constater l'identité de vues sur les orientations de l'ANACR.

Après l'élection des membres du comité directeur, Yvonne Borne fut, à l'unanimité, réélue présidente départementale.

De nombreuses personnalités assistèrent à la phase finale des travaux. Parmi elles, on remarquait Mme Nicole Four, directrice départementale de l'Office des A.C. et V.G., qui représentait M. Michel Besse, préfet du Rhône, préfet de Région, M.M. Gilbert Chabroux, sénateur, maire de Villeurbanne, Jean-Paul Bret, député, 1^{er} adjoint, Raymond Terracher, conseiller général, 2^e adjoint, Georges Mohler, conseiller municipal chargé des A.C., ainsi que des responsables d'associations: Mme Jeanette Rupplinger, présidente des AMUR, Mme et M. Drex, président de l'UFAC, René Horner, président de la FNDIRP et Georges Babel, secrétaire général, Elie Soulima, président des Groupes Francs, Elie Diaz, président des Guérilleros Espagnols. Empêché, le général de Witasse s'était excusé.

Yvonne Borne, dans son allocution de clôture, rappela les grandes orientations approuvées en congrès national, dont l'exigence de la levée des obstacles administratifs à l'attribution du titre de CVR et le vœu d'instauration d'une journée nationale de la Résistance, non chomée, le 27 mai, jour anniversaire de la création du CNR.

PYRENEES-ATLANTIQUES

L'ANACR des Pyrénées-Atlantiques – forte de 170 adhérents – a tenu son congrès le 5 avril dernier à Oloron-Sainte-Marie, en présence notamment de M.M. Gilbert Patrici, délégué national, René Rouy du Corps-Franc Pommiès, Roland Barret, Roger Blanc, directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants; Raymond Dieste, maire de la Cité Oloronnaise et André Cuyeu, représentant le premier magistrat d'Orthez.

François Guzman, ouvrant la séance, salua les personnalités puis fit respecter une minute de silence en la mémoire des combattants de la Résistance disparus ces derniers mois.

Secrétaire général de l'ANACR départementale, Didier Naude remercia la municipalité ainsi que M. Loustau pour la préparation de ce trentième congrès départemental. Puis, rappelant qu'"Oloron fut une terre d'asile pour de nombreux travailleurs espagnols", Didier Naude mit également en exergue le passage dans la cité des Juifs, et des républicains espagnols en partance pour le camp de Gurs. Citant en exemple le consul général du Portugal à Bayonne, qui, en délivrant des visas aux réfugiés des pays de l'Est, fut, à ses yeux, "le contraire de Maurice Papon". Didier Naude eût à l'égard de ce dernier ces mots: "Puisse le souvenir de ses méfaits hanter à jamais ses vieux jours".

La parole fut ensuite donnée à Roger Blanc, directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants, qui fit état des difficultés, notamment financières, auxquelles est confrontée son administration, dont les crédits d'action sociale ont, en un an, été réduits de 100.000 F (-40%).

Animateur des "Amis de la Résistance", André Cuyeu, adjoint au maire d'Orthez, évoqua les combats à venir contre toutes les formes de racisme. Une stèle à la mémoire de Jean Moulin devait être inaugurée dans sa ville fin mai.

MORBIHAN

Le congrès départemental a rassemblé plus de 300 résistants et "Amis de la Résistance (ANACR)" à Gourin, le 24 mai dernier. "Face à l'occupation nazie, la Résistance fut le sursaut – devait déclarer en ouverture M. Robert Ulliac, maire de la cité, les Gourinois n'ont pas failli dans cette terrible épreuve, et les rues et les lieux qui portent leur nom en sont les meilleurs témoignages. Pour leur sacrifice, nous leurs sommes débiteurs du devoir de mémoire. Aussi, sommes-nous reconnaissants à l'ANACR d'avoir choisi Gourin cette année...". Parmi les personnalités présentes, citons notamment M.M. Jacques Le Nay, député, Morvan, vice-président du Conseil Général, le capitaine de gendarmerie Alain Miche, l'adjoint-chef Hervé Alexandre, Thomas Hillion, président départemental des Côtes-d'Armor.

Charles Carnac, président du comité départemental ANACR du Morbihan, rappela les grandes orientations de l'ANACR: devoir de mémoire, défense des idéaux de la Résistance, renforcement des groupes "d'Amis", poursuite des initiatives pour l'instauration d'une journée nationale de la Résistance le 27 mai, combat permanent contre le racisme et le négationnisme... Puis Robert David, président départemental des "Amis" – au nombre de 140 dans le Morbihan – insista afin que chaque Comité local recrute des jeunes et constitue sa propre structure. Etre "Ami de la Résistance" – devait-il rappeler "c'est vouloir défendre, dans le respect des faits historiques, les valeurs pour lesquelles la Résistance s'est battue. C'est vouloir donner aux générations présentes ou futures, les documents et témoignages nécessaires au maintien de la mémoire et organiser des formes d'actions qui y concourent (...). C'est vouloir plaider pour le respect des droits de l'homme et des libertés".

Les rapports d'activité, présentés par René Quéré, secrétaire départemental, et financier, par Armand Guégan, témoignèrent de la bonne santé de l'association.

A l'issue du congrès, plusieurs centaines de personnes – congressistes, gourinois, enfants des écoles et élèves du collège Chateaubriand – se rendirent, derrière le Bagad de Gourin, au Monument du général de Gaulle, à celui de la place de la Victoire – où vint les rejoindre M. Alain Coulas, sous-préfet de Pontivy, ainsi qu'au Mémorial de la Résistance et au monument des Chasseurs de Gourin pour y déposer des gerbes en hommage.

LOIR-ET-CHER

Le 14 juin dernier, l'ANACR du Loir-et-Cher a tenu son congrès à Mont-près-Chambord. Sous la bannière "la Résistance fut l'honneur de la France" avaient pris place à la présidence, autour du président Baglan, M.M. André Robert, Raymond André, Colonel, R. Jéhanno, Gobillon ainsi que Gilles Clément, maire et conseiller général du canton, qui ouvrit par son allocution de bienvenue les travaux du congrès, où Simone Conan représentait la direction nationale.

Rappelant les traditions d'accueil de la commune, dont des habitants refusèrent il y a plus de 50 ans de se soumettre à l'occupant, payant un lourd tribut, M. le maire évoqua cette période historique, lors de laquelle "les patriotes locaux ont contribué à leur libération", selon les termes mêmes de la citation attribuée à la commune avec Croix de Guerre et étoile de bronze.

Après avoir entendu les rapports d'activité et financier, deux motions furent adoptées au cours de la discussion générale. La 1^{re}, qui rappelle les mesures financières imposées à l'Office national pour 1998, dénonce les restrictions budgétaires et proteste avec vigueur contre la fermeture projetée de Maisons de Retraite (...). Les résistants n'accepteront pas de cautionner les manœuvres tendant à faire disparaître une institution créée par la loi, et ils défendront les ODAC d'utilité publique.

La seconde motion demande que soit débattue rapidement la proposition de loi du sénateur Lejeune, visant à l'institution d'une journée nationale de la Résistance, non chomée, le 27 mai.

Puis, il fut procédé à l'élection du comité départemental, renforcé de plus jeunes éléments "Amis de la Résistance". Simone Conan, au nom du bureau national, rappela les grands axes de lutte de l'ANACR. L'assistance se dirigea ensuite vers la cérémonie souvenir au Monument aux Morts.

SOMME

Le congrès départemental de l'ANACR de la Somme, qui compte 173 adhérents et 81 "Amis", s'est tenu à Gamaches le 10 mai 1998, salle municipale "Paul-Eluard", en présence de près de 150 personnes et sous la présidence de René Lamps, président d'honneur. On notait la présence de M.M. Jobez, directeur inter-départemental Picardie-Normandie des Anciens Combattants, Yves Larcher, directeur de l'Office départemental qui représentait également M. le préfet de Région, préfet de la Somme, Talon, commissaire principal au protocole du Ministère des A.C., le lieutenant-colonel Gardey, délégué militaire départemental, et Jacques Pecquery, conseiller général et maire de Gamaches.

Après avoir remercié les personnalités, adhérents et amis, et excusé ceux retenus par d'autres obligations, Mme Lucienne Forestier, présidente-déléguée, ouvrit les travaux en rappelant que l'ANACR avait pour objectif premier d'entretenir le souvenir de la Résistance française, et de faire en sorte que les générations futures en conservent le souvenir et le perpétuent. Puis l'assemblée observa un moment de recueillement à la mémoire des adhérents disparus depuis le congrès de 1997. Elle entendit ensuite le rapport d'activité qui lui présenta Mme Forestier, et qui évoqua la présence de l'ANACR aux manifestations et commémorations, le fonctionnement de la direction départementale, la participation au concours, le 27 mai, la préparation du congrès national.

Le rapport juridique et moral fut présenté par le colonel Pierre Vaujois, qui évoqua d'abord le décret du 19 octobre 1989 et la circulaire ministérielle du 19 janvier 1990 établissant en fait une forclusion nouvelle pour l'attribution de la carte CVR. Des dossiers sont encore en instance, et la commission ne se réunit pas (M. Jobez précisait que dans ses services il n'y avait en instance, pour la Somme, que deux dossiers de carte CVR); le rapport de M. Vaujois fut approuvé à l'unanimité.

En l'absence de la trésorière du comité, pour raisons personnelles et familiales, la lecture du rapport financier a été faite par le secrétaire; les commissaires aux comptes, M.M. Quillot et Dulay ayant attesté de la régularité des opérations comptables, l'assemblée donna son approbation.

Puis, René Lamps invita l'assemblée à procéder au renouvellement du comité, au sein duquel Mme Boubert accepta avec émotion, de remplacer son mari.

Deux allocutions furent prononcées par M. Jacques Pecquery, maire et conseiller général de Gamaches, et par M. Yves Larcher qui notamment donna des explications sur les textes régissant l'attribution de la carte de CVR.

CHARENTE-MARITIME

Regroupant 79 adhérents et une vingtaine "d'Amis", le comité ANACR de Charente-Maritime a réuni son congrès départemental à la Rochelle le 9 mai dernier.

Des interventions et des résolutions prises au cours de ce congrès, il ressort que l'ANACR de Charente-Maritime est plus que jamais attachée à œuvrer pour la paix dans le monde et dénonce toutes les déclarations et actions de partis extrémistes qui peuvent y nuire. Le fossé qui se creuse entre les nations industrialisées et les pays sous-développés est une atteinte grave aux droits de l'homme, et pousse des nationalismes jusqu'à l'épuration ethnique ou au génocide. Le rôle de l'ONU, qui doit jouer un grand rôle en ces cas, a été souligné.

Le congrès a permis de rappeler les actions de l'ANACR en faveur des droits des résistants, dont certains ne sont toujours pas reconnus, et les interventions auprès des parlementaires et autres autorités pour la sauvegarde de ces droits. Il a été confirmé l'opposition à la journée unique du souvenir qui ferait disparaître le 8 mai et la volonté d'agir pour instaurer une journée nationale non chomée de la Résistance le 27 mai.

Les comités locaux de l'ANACR ont été présents aux manifestations annuelles du Souvenir sur le plan national et sur le plan départemental. Le comité départemental s'est réuni deux fois l'an pour traiter des affaires courantes et de participation aux manifestations locales, et l'action menée auprès des jeunes dans les écoles se poursuit de manière satisfaisante, en collaboration avec des membres de la FNDIRP.

ISERE

Le congrès départemental du comité ANACR de l'Isère s'est tenu à Grenoble le 4 avril dernier, réunissant 280 participants en présence de six des neuf parlementaires du département, M.M. Biessy, Brottes, Cazenave, Colombar, Destot et Migaud, du directeur départemental de l'Office, M. Zapparucha, représentant M. le Préfet de l'Isère, de Mme Paramelle, vice-présidente du Conseil général représentant le président, de M. Lotroicq, président de l'UFAC, de M. Duclos, conservateur du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation, de Mme Baluet et M. Voir, conseillers régionaux, des maires – ou leur représentant – de 8 localités de l'agglomération, ainsi que des représentants des Médailles de la Résistance, de l'ARAC, de la FORR, de l'UMAC, de la FNACA, de l'Amicale FTP, de la FNDIRP, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la LICRA, de "Ras-le-Front", et de l'UD-CGT, de délégations de l'ANACR Savoie et Haute-Savoie, Albert Oriol-Maloire représentant le bureau national.

Accueilli chaleureusement par Michel Destot, député-maire de la ville de Grenoble, le congrès fut ouvert par René Mouchet, secrétaire général départemental, qui évoqua les espérances – souvent déçues – soulevées par le programme du CNR: "Nous pourrions éprouver un à un les articles du programme du CNR, pour nous convaincre que si quelques uns ont pu perdurer, la plupart ont été barrés, ou depuis un certain temps oubliés, souvent révoqués, grignotés lambeau par lambeau" Il attirera aussi l'attention sur la défense des droits et la préservation de la mémoire.

Puis les congressistes entendirent ensuite Pierre Fugain, qui rappela l'importance du dialogue avec la jeunesse: "Nos contacts avec les jeunes ne l'ont été longtemps qu'avec des élèves de collège, et nous avons des difficultés à rencontrer la génération des 18/40 ans. Il a fallu s'adapter. Ces nouveaux interlocuteurs n'attendent pas de nous que nous leur racontions la guerre et la déportation (...) [mais, et c'est ce] qui correspond à ce que nous voulons leur transmettre, c'est notre expérience, c'est l'explication quasi-pédagogique du processus qui peut conduire une démocratie comme la nôtre à sombrer dans le fascisme, c'est notre savoir-résister". Pierre Fugain dénonça aussi l'inquiétante montée de l'extrême-droite et la compromission d'une partie de la droite républicaine avec le "Front-dit-National".

Martine Peters, présidente départementale des "Amis de la Résistance", s'attacha à démontrer l'importance de leur rôle dans la conservation de la mémoire et la transmission des valeurs de la Résistance aux générations présentes et futures. Puis fut présenté le rapport financier et procéda à l'élection des organismes de direction.

Après l'intervention du directeur de l'Office, qui précisa les positions du Secrétariat d'Etat, Albert Oriol, en rappelant les orientations nationales de l'ANACR, tira les conclusions de ce congrès, qui fut suivi par la cérémonie au Monument aux Morts, et une réception à la mairie de Grenoble.

PARIS

Le congrès du Comité ANACR de Paris s'est déroulé le 6 mai 1998 à la mairie du 11^e arrondissement, sous la présidence d'André Tollet, président du Comité Parisien de la Libération. Jean Thouvenin, vice-président national, représentait la direction nationale.

Après qu'André Parrot, du Comité local de Libération et président du Comité local d'Entente des ACVG eut salué les congressistes, Jacques Weiller, président du Comité de Paris, retraça son activité et rappela les exigences de l'ANACR en ce qui concerne les forclusions.

Yvette Sémard souligna que Paris ne possède aucun monument commémorant la Résistance, Robert Foreau fit part de son action près du Rectorat de Paris, afin que les élèves du 1^{er} cycle paraissent et fleurissent les plaques situées à l'entour de leur établissement.

Après le rapport financier, présenté par Robert Delanneau et adopté à l'unanimité, Yvette Servin présenta celui sur la "Connaissance et l'Enseignement de la Résistance", rédigé avec Josette Dumeix. Puis Jean-Paul Riffault, René Le Prévost et Jacques Varin intervinrent pour souligner l'importance du rôle des "Amis" dans la transmission de la mémoire et la pérennisation de l'activité de l'ANACR. Enfin Jean Thouvenin, après une riche discussion, clôtura les travaux en rappelant les objectifs de l'ANACR, et en évoquant le combat des Résistants, le "combat du jour et de la nuit", ainsi que l'aurait appelé Victor Hugo.

CORREZE

René Teulade, ancien ministre et maire d'Argentat, a accueilli le 14 juin dernier les 280 délégués représentant les 19 comités régionaux, les 1134 adhérents, et les 310 « Amis » de la Résistance du comité corrézien de l'ANACR. A la tribune avaient pris place Roger Lescure, Compagnon de la Libération, qui présidait, le président départemental Charles Montagnac, Amélie Boudrie, présidente du comité local, M.M. Roger Jamilloux et Jean Roche, vice-présidents, Pierre Pranchère, Bernard Delaunay, responsable des « Amis de la Résistance », Jean-Charles Touloumon, Elie Dupuy, secrétaire, M. Jean-Paul Guillot, de l'Office, Philippe Lachèze, chef de la gendarmerie d'Argentat, ainsi que Gilbert Paltré, représentant la direction nationale.

Ouvrant les travaux, Charles Montagnac évoqua quelques faits de Résistance dans le secteur d'Argentat auxquels il fut associé, avant de parler du sujet du Concours de la Résistance et de la place que prirent les étrangers dans le combat libérateur en Corrèze, ainsi que l'activité de l'ANACR au cours de l'année écoulée (nombreuses commémorations, rôle d'éducation auprès des jeunes, perpétuation de la mémoire). Bernard Delaunay présenta le rapport d'activité des « Amis de la Résistance » de la Corrèze, dont l'Assemblée générale constitutive s'était tenue le 9 novembre 1997.

Plusieurs motions furent adoptées : sur « les droits », « contre le fascisme, pour l'œuvre de mémoire et pour la paix » et « pour la mémoire sur une période obscure » qui fixe à l'ANACR et aux « Amis », « l'objectif d'entreprendre un travail de synthèse sur la Résistance corrézienne avec but de le publier. Pour cela, ils invitent toutes les résistances et tous les résistants corréziens, avec toutes celles et tous ceux qui, venant de quelque horizon qu'il soit, se sont rencontrés, ont agi et se souviennent de cette période obscurcie par la clandestinité, à témoigner sur leur vécu de 1940 à la Libération ».

Après un défilé en ville, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, le repas fraternel fut précédé d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

ALPES-MARITIMES

Samedi 4 avril, à l'auditorium de la cité de la Villefranche, a eu lieu, placé sous la présidence d'honneur de Mme la générale Le Gentilhomme et la présidence effective de Roger Faure, et en présence de nombreux invités, dont M.M. Biancotto, président de l'UDAC, Stévanovitch, président de la FNAR, Conso, président de la FNDIRP et président du Comité du Concours, Gilli, secrétaire général de l'Association azuréenne des Amis du Musée de la Résistance, Caporali, du P.G.C.T.A.M., Armati, directeur départemental de l'Office, ainsi que de représentants de l'ANPI, le congrès départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR), qui rassemble 382 adhérents et 198 Amis.

Cent d'entre eux ont été accueillis par le maire de la ville, M. Grosgeogé, membre des « Amis », et par Frédéric Antonici, président du comité local de l'ANACR, qui, dans son allocution de bienvenue, évoqua la Résistance dans la ville mais aussi la participation de Villefrancois à la Résistance dans le département, et dans celui voisin des Basses-Alpes.

Le rapport d'activité, présenté par André Odré, les interventions de Roger Faure sur les « Amis », d'Antoine Conso sur le Concours de la Résistance et René Gilli sur le Musée de la Résistance, ainsi que la discussion, ont mis au centre des débats la bataille actuelle contre la montée de la xénophobie et du racisme, contre les complaisances envers l'esprit de Vichy, sujets particulièrement sensibles dans les Alpes-Maritimes où l'influence du Front dit National de Le Pen est notable.

L'ANACR assume, avec le souci de préserver son pluralisme, son devoir de mémoire, notamment par sa participation au concours scolaire sur la Résistance, ainsi qu'au développement du Centre de documentation et de recherche sur la Résistance et la Déportation qui fonctionne à Cimiez. Par ailleurs, elle défend les droits moraux des anciens résistants : lutte pour la reconnaissance officielle des unités combattantes du maquis dans les Alpes-Maritimes, pour l'abrogation des forclusions de fait, etc.

M. Jean-Louis Armati, directeur du Service des Anciens Combattants, est venu saluer, le congrès. Le délégué national, Roger Rannou, ancien maquisard et chef départemental FFI de Dordogne, a commenté les enseignements du procès Papon et appelé à poursuivre la tâche aux côtés des « Amis de la Résistance (ANACR) ».

GERS

L'Assemblée générale du comité départemental de l'ANACR du Gers s'est tenue le 16 mai dernier à Riscle, en présence de M. le sous-préfet de Mirande, de Mme l'Inspectrice d'Académie, du vice-président du Conseil général et du maire de Riscle, Conseiller général du canton, avec une centaine de participants.

Après que le président départemental, Jacques Maury, ait tiré les enseignements du procès Papon, furent présentés les rapports d'activité et le rapport financier.

Fut mise en évidence l'importance dans le département du nombre de candidats au Concours de la Résistance et de la Déportation, dont la lauréate était présente.

Dans son intervention, Michel Coppolani, délégué national, rappela la lutte de l'ANACR pour la mémoire, contre le négationnisme, pour la défense des droits des Résistants, le rôle des « Amis » et la nécessité de se regrouper au niveau national afin de s'élever contre toute mesure pouvant être prise à l'encontre de l'existence de l'ONAC.

CHARENTE

Le congrès départemental de l'ANACR s'est tenu à Villefagnant le 21 mai dernier. A l'ouverture des travaux, Roger Doche, vice-président départemental, salua la population de la Région qui, comme devait le rappeler immédiatement après lui M. le Maire de Villefagnant, entra en Résistance dès les premières heures de l'Occupation.

Jérôme Lambert, député, s'adressant aux Résistants, devait déclarer : « Vous montrez aux hommes d'aujourd'hui le sens de leur engagement ». M. Rullac, directeur de l'Office et qui représentait M. le Préfet rappela que « la liberté est certes bonne quand on l'a, mais qu'elle est très difficile à reconquérir quand on l'a perdue ».

Après les rapports de Camille Dogneton et André Giuttard sur l'activité du comité départemental, les interventions portèrent sur l'aménagement de la clairière de la Braconne, sur l'action des comités locaux et la préparation du congrès, Raymond Saulnier, délégué national, rappela les grands objectifs nationaux de l'organisation et les acquis qu'elle a permis d'obtenir.

LOIRE

Le congrès départemental de l'ANACR de la Loire s'est tenu le 16 mai dernier à Grand-Croix. A la tribune avaient pris place Camille Pradet, président départemental, Yvonne Bomet, représentant la direction nationale, Lucien Mignard, gérant du « Résistant de la Loire », Antoine Bonny, Théo Vial-Massat et M. André Chazalon, maire de Grand-Croix, qui évoqua ce que fut la Résistance dans la Loire ; vint se joindre à eux M. Joubert, directeur de l'Office. M. le Préfet s'était excusé. Etaient présents M. le maire de Lorette et les représentants de l'UDAC.

Après que Théo Vial-Massat ait évoqué le regain d'intérêt des jeunes générations pour la Résistance, et la nécessité de la vigilance, Camille Pradet intervint sur l'activité de l'ANACR de la Loire, la lettre aux parlementaires relative aux forclusions, dont les termes furent approuvés à l'unanimité. Puis fut entendu le rapport financier avant que soient ratifiées à l'unanimité les propositions sur le comité et le bureau départementaux.

Yvonne Bomet rappela la force et le pluralisme de l'ANACR, les craintes sur l'avenir de l'ONAC, la lutte contre les forclusions, pour le 27 mai, le rôle essentiel des « Amis »...

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Louis ERIGNAC, Joseph HYGONET, André-Félix QUINTARD, Roger MERCIER (Aveyron)

Sous le nom de « lieutenant Vallès », Louis Erignac, l'un des « légions » du maquis FTF d'Als. Responsable des Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (FUJP) pour l'arrondissement, il fit partie, dès sa création, du Comité de Libération de Villefranche. La paix revenue, prolongeant ce parcours, il fut l'un des créateurs directs d'un échelon de l'ANACR dans la Villefrancois, au comité de Villefranche dont il fut un président fondateur exemplaire.

Joseph Hygonet (« Commandant Lescure », alors ingénieur des Ponts et Chaussées à Villefranche-de-Rouergue, était début 1941 déjà membre du réseau Gallia-Katanga. En 1942, il prend contact avec Freychet pour structurer le NAP et jeter les bases d'une action résistante AS dans la Villefrancois. En 1942, il organise, sur les chantiers routiers et les barrages, le camouflage des réfugiés. En 1943, à la tête du réseau R36F, il est l'organisateur des groupes locaux dans les cantons de Villefranche, Villeuveuve, Rignac, Najac, La Salvetat, Rieupeyroux, Montbazens. En avril, il forme un premier groupe franc de sept hommes à Villefranche, et en juillet participe à la création - éphémère - d'un premier maquis au Pont de Cayla. Dans la nuit du 5 au 6 mai 1944, dans une embuscade allemande, toutes munitions épuisées, tombent quatre de ses hommes et le cinquième, blessé, sera fusillé à Sainte-Radegonde. Joseph Hygonet créera encore le maquis Du Guesclin, de Prévinçières, qui, après des cantonnements successifs, se fixa dans les Gorges de l'Aveyron. Avant la Libération, il dirigea l'organisation clandestine de l'Intendance Economique Départementale pour assurer le ravitaillement des maquis FFI et de la population civile.

André-Félix Quintard, déporté du travail en 1943, profita d'une permission pour entrer dans la clandestinité, devenant responsable départemental des Jeunesses du Front National de la Résistance, ainsi que des FUJP qui le représentera au Comité départemental de Libération. Il participe en 1944 à la reconstitution du CNL.

Roger Mercier, entré l'un des premiers, au maquis de Gandaliès, y cotoya l'équipe interalliée, et ceux du groupe Libération. Il participa à toutes les opérations du maquis. Au départ des Allemands, il s'engagea pour la durée de la guerre dans la brigade légère du Languedoc qui devint le 80^e RI, faisant la campagne du Rhin au Danube au sein de la 1^{re} Armée.

Fernand LINOSSIER (Loire)

Originaire de Solara, ancien du « 18 Juin », Fernand Linossier fit le coup de feu contre les Allemands le 5 juillet 1944 sur le plateau du Chomet, à Gland.

L'ANACR de la Loire a été aussi éprouvée par la disparition de Stéphane LOGIER, ancien officier FFI-PTFP, de François PETIT, de Marcel DUCROS.

François DEPRESLES (Allier)

Né avec le siècle, exploitant agricole à Cresgarques puis à Meillard, François Depresles (« Francis ») connut la guerre de 1914-1918 pour laquelle tout récemment la Croix de la Légion d'Honneur lui fut remise. Sa participation à l'action de la Résistance bouronnaise fut considérable, sous les formes les plus diverses : 1940 : hébergement de pourchassés et clandestins, soutien matériel aux emprisonnés, aux prisonniers de guerre et à leurs familles. Il lui est dû l'installation et le soutien d'un des premiers maquis de Francis-Tireurs et Partisans du département. C'est en effet sur son exploitation que fut implanté, après la manifestation populaire du 6 janvier 1943 en gare SNCF de Montluçon, le camp Hoche (dénommé aussi maquis de Saint-Pourçais).

Lucien IBARROULE (Gironde)

Ayant, avec un groupe de ses camarades réfractaires au STO et passés au maquis, franchi la frontière espagnole, Lucien Ibarroulé avait connu les prisons franquistes, avant de rejoindre les Forces Françaises Libres et de terminer la guerre en Allemagne avec la 1^{re} Armée. Il était CVR, médaillé de la Résistance, et titulaire de la Médaille des Evadés.

L'ANACR de Gironde a aussi déploré la disparition de Maurice GRATTEAU, d'Audenge, d'Eugène LEBEUL, de Mimizan, de Lucien DULOUT, de Lormont, et d'André GONTHIER qui fut résistant en Dordogne.

Constant HEURTIER, Francisque GAL, Jean LE CAIN (Côtes-d'Armor)

Né en 1905 à Trévron, Constant Heurtier fut après l'école primaire embauché comme garçon de courses à la BNCI à Dinan, y gravissant les échelons pour obtenir un emploi assez important qu'il occupa jusqu'en 1939, date de sa mobilisation. A la fin de 1943, il adhéra au Mouvement de Libération Nationale (M.L.N.) avant de passer au Front National. Entretenant de bonnes relations avec les autres mouvements clandestins, il rassembla les divers groupes qui devaient constituer sous sa responsabilité le 7^e bataillon FTP-FFI. Après la libération du département des Côtes-du-Nord, il fut envoyé en mission de sécurité à Camp-Boulevard, au Maroc, jusqu'à sa démobilisation. La belle conduite du Commandant Heurtier, alias « Hervé », lui avait valu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre avec étoile de Vermeil, la médaille de CVR.

Décédé à l'âge de 78 ans, Francisque Gal avait adhéré en avril 1943 au Front National-PTFP, participant à toutes les actions du groupe basé à Pommerit-Vicomte et assurant aussi la diffusion du « Patriote des Côtes-du-Nord ». Agent administratif à la mairie, il fabriqua et distribua de fausses cartes d'identité et les tickets de ravitaillement. Sa famille accueillit, hébergea et nourrit les responsables de la Résistance recherchés par l'occupant. Grâce à des postes radios fabriqués par son frère Yves, ils reçurent et transmettaient les messages venus de Londres. En juin 1944, il surveilla les parachutages d'armes et assura le ravitaillement des maquisards très nombreux dans le secteur. Il servit aussi d'interprète auprès des aviateurs alliés.

Rescapé de la débâcle en 1940, Jean (Marie) Le Cain refusa la collaboration et s'engagea au Front National clandestin dès l'automne 1942. La maison Le Cain était la poste obligée pour la distribution et la répartition des tracts locaux, régionaux ou nationaux. A la Libération, il participa au transport des armes à Plouha où se déroula le combat qui fit une victime et conduisit à la prise de 5 otages, fusillés à Saint-Laurent. Membre fondateur de la section ANACR Lanvollon-Plouha, il en devint le président d'honneur.

L'ANACR des Côtes d'Armor a été aussi affectée par la disparition de Louis GUILLERME de Trégrom, Francis JEZEQUE de Saint-Quay-Perros, François RANNOU de Cavan.

Raymond LENZIANI (Corse)

Doyen des membres de l'ANACR de Haute-Corse, Raymond Lenziani est décédé en février dernier à l'âge de 92 ans. Responsable du réseau de Résistance du canton du Nolu (Haute-Corse), sous le pseudonyme « Tarzan », durant la période février-octobre 1943, il mit en place le terrain de parachutage d'armes « Perroquet », situé à 1600 m d'altitude. Le 9 septembre 1943, Raymond Lenziani fut mis au poteau d'exécution par les troupes allemandes, à Casatorra (sud de Bastia). Profitant d'une échauffourée entre Allemands et Italiens, il réussit à s'enfuir et à regagner Bastia afin de poursuivre la mission que lui avait confié le Front National. A la libération de la Corse, il fut nommé à la tête du Groupement des Farines de Bastia, poste important, puisqu'il s'agissait d'assurer le ravitaillement de toute la Haute-Corse. Il s'était distingué le 10 juillet 1940 à Mers El-Kébir, en sauvant dans des conditions périlleuses, 16 de ses compagnons marins. Raymond Lenziani avait été cité à l'ordre de la division en février 1944, et était titulaire de la Médaille de la Résistance.

Imre MARTON (Hongrie)

Né en 1922 en Hongrie et arrivé à Paris en 1924, Imre Marton est décédé à Budapest le 27 juin 1998. Militant des Jeunesses puis des étudiants communistes, il prit part à leurs actions résistances dès juillet 1940, puis appartenait à l'O.S. du PC clandestin. Arrêté le 25 novembre 1941, sans que ses actions armées aient été découvertes, il fut emprisonné à la Santé et aux Tourelles, et interné à Drancy et Compiègne. En 1943, ses parents réussirent à le faire libérer sous condition de rapatriement en Hongrie.

Jacques ARRIGONI (Gironde)

Déporté-résistant (Buchenwald), Jacques Arrigoni était Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille de la Résistance, Médaille militaire, Croix de guerre avec palme, Combattant Volontaire de la Résistance.

Aldo BOLASSO, Henri BRONDEX, Jean VUICHARD (Haute-Savoie)

Président local de l'ANACR de Praz-sur-Arty et membre du comité départemental, Aldo Bolasso n'est pas. Nati de Flumet, d'origine italienne, surpris par l'occupation de la Savoie par les fascistes italiens, il prit le maquis et entra en Résistance au sein du Corps Franc A.S. de Praz-sur-Arty, Megève, la bataille de Cluses ; il combattit dans la vallée des Chapioux à Bourg-Saint-Maurice. L'hiver 44/45, il continua la lutte sur le front des Alpes au bataillon du Mont-Blanc, du Col du Bonhomme au Col du Midi, puis au 7^e BCA en Tarentaise, et la poursuivit jusqu'en Italie et Autriche. Il était Croix de Guerre avec étoile de bronze, la Croix du Combattant, Croix du Combattant Volontaire 39/45, médaillé CVR.

Décédé à l'âge de 77 ans, Henri BronDEX, après un passage aux Chantiers de Jeunesse, rejoignit le maquis au Corps Franc AS de Salanches. Il était Médaille Militaire, Croix de Guerre TOE, Croix du Combattant Volontaire 39/45, médaillé CVR, Croix du Combattant commémorative 39/45.

Jean Vuichard (« Jeannot », Parisien de naissance, né en 1922, était venu à Savigny chez un oncle en 1942, traqué par le STO. Il entra au maquis, puis en 1945 s'engagea dans l'armée où il fit les campagnes d'Alsace et Autriche.

L'ANACR de Haute-Savoie a été aussi endeuillée par la disparition de Maurice PORTAY « dit Mao », de Gustave VULLIEZ, de Joseph MUFFAT, de Charles GROBEL, d'Arthur FELISAZ, de Félix BAILLY, de Maurice FAVRE, de Pierre ZONCA, ainsi que de deux « Amis », Lucien METRAL et Marthe JANIN.

Louis ESCANDE, Jean SMOLAREK, Renée SIMYAN (Saône-et-Loire)

Maire de Mâcon durant un quart de siècle, ancien député, Louis Escande était entré en Résistance dès après la défaite de 1940. Devenu en 1944 membre du Comité Départemental de la Libération au titre du Parti socialiste, Louis Escande fut désigné premier adjoint de Pierre Denave nommé maire de Mâcon, puis fut élu député en 1945 à la Constituante. Grand ami de l'ANACR, il installa le comité de Mâcon, puis la section de Saône-et-Loire, dans les locaux actuels à Mâcon.

Réfractaire au STO, Jean Smolarek, entré au maquis de Cruzille le 12 octobre 1943, prend part aux différentes missions de sabotage des voies communications ennemies effectuées par le maquis de Cruzille dans les régions de Lugny, Pont-de-Vaux, Montrevel, Chauffailles. Blessé aux combats de Thel (Rhône) le 3 mai 1944, il est muté au maquis de Chauffailles. Passé après le débarquement allié au 3^e Bataillon du Charolais, il prend part aux combats de Charlieu, Tarare, Romanèche-Thorins et à la libération de Montceau-les-Mines. Le 13 septembre 1944, il est incorporé au 1^{er} régiment de Génie Colonial à Dôle. Titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze, de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945.

Disparue à l'âge de 95 ans, Renée Simyan fut une grande résistante qui reçut le 14 août 1945, rare distinction accordée à une femme, la Croix de Guerre (étoile d'argent) à l'ordre de la Division et elle était titulaire de la Croix de CVR. Distinctions qui saluaient son action depuis 1940 : organisation du ravitaillement des patriotes prisonniers, hébergement des réfractaires au STO, etc. Elle avait abrité dans sa maison de la « Grange », à Serrières, le dépôt d'armes du groupe « Combats » et du maquis Gérard. C'est ainsi qu'elle avait rencontré Bertie Albrecht.

L'ANACR de Saône-et-Loire a été aussi éprouvée par la disparition de Roger NEVEU, qui participa à la Résistance dès 1943, à l'âge de 17 ans, de Roger MARCEAU, entré en mars 1943 au groupe Folcher à Sermoy, de Jean DUMONT, qui participa entre autres aux batailles de la gare de Paray-le-Monial et d'Aulun, et par la suite s'engagea au Choc, de Jeanne BARDAY, ancien maire de Sennecé-les-Mâcon, qui entra au maquis de Montmain et fut pendant de nombreuses années acteur de la Résistance dite « sédentaire » et membre du groupe clandestin mis en place par le méconnu Maurice Genevès (alias Capitaine Gérard), d'Emile MOOSMANN, d'Henri GAUTHIER, de Jean COUDURIER et de Martin BERNARD, tous fidèles adhérents de l'ANACR.

LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Saône-et-Loire :

LAUREATS A L'HONNEUR

C'est devant une salle des fêtes comble, et en présence d'une vingtaine de personnalités militaires, civiles et politiques, des parents et amis des étudiants sélectionnés et de leurs professeurs, que s'est déroulée le 6 juin dernier à Digoïn la distribution des prix aux 36 lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation 1998.

En l'absence du président de ce concours, Marcel Vitte, indisponible pour raison de santé, c'est au vice-président René Pacaut que revient l'honneur de présider cette sympathique manifestation. En préambule, le « Chant des Partisans » et la « Marseillaise » [urent] écoutés debout par l'assistance, avant la prise de parole des six intervenants.

Le vice-président René Pacaut remercia les personnalités, et les associations présentes, et donna la lecture de la liste de tous les donateurs d'ouvrages sur la Résistance et la Déportation (plus de 200 livres). D'autres dons en argent permettront aux lauréats d'acquiescer le 4 juillet prochain un pèlerinage au Mont Mouchet, haut-lieu de la Résistance auvergnate.

« Ces récompenses », déclara René Pacaut, ils les ont bien méritées. Car le sujet du Concours, cette année, n'était pas des plus faciles. L'époque sanglante des étrangers, venus grossir les rangs de la Résistance française et leurs motivations sont encore mal connues.

« Est-ce en raison des difficultés que présentait ce sujet que, sur 28.000 élèves du département, seulement 280 candidats ont participé à ce concours. Qu'ils en soient fiers à ce titre que leurs professeurs, pour avoir fait sortir de l'ombre ces milliers d'étrangers qui se sont battus pour leurs deux patries : celle qui les a vus naître, et pour beaucoup d'entre eux, celle qui les a vus mourir pour faire triompher les droits de l'homme dans un monde en délire ».

Mme Morand, Proviseur du lycée de Clunys, présidente du Jury du Concours, a souligné la remarquable prestation en direction des jeunes générations, leçon de civisme, et aussi de tolérance envers les étrangers. « Ces étrangers devenus frères de combat, qui ont montré que résister, c'est le pouvoir de dire non, dire non jusqu'à en mourir ».

M. Castagna, conseiller général, maire de Digoïn, dit toute sa satisfaction d'accueillir dans sa ville cette prestigieuse manifestation, et M. Emorine, sénateur, représentant le président du Conseil Général, rappela que la commune dont il est maire, Sennecey-le-Grand, a également été très éprouvée lors des combats pour la libération, et souligna l'aide apportée par le Conseil Général au Concours. M. Charles, Inspecteur de l'Éducation Nationale, représentant M. l'Inspecteur d'Académie, déclara : « L'avenir est fait de notre passé. Et, devant le retour des xénophobes et des racistes - « vermine d'Europe » - s'impose le devoir de mémoire, qui est avant tout un devoir de vérité. Les historiens doivent dire ce qui s'est passé. C'est ainsi que l'histoire devient la mémoire de la Nation ».

M. Le Torre, Secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet rappela : « Bien sûr, le débarquement du 6 juin 1944, en Normandie, précédant celui du 15 août sur les côtes de Provence, sont bien connus. Mais les années sombres qui les précéderent sont davantage ignorées. Il s'agit des actions, des combats des résistants français et de leurs frères étrangers. C'est pourquoi, en traitant magistralement ce sujet, les jeunes ici présents doivent être remerciés ». A ces futurs acteurs de notre société, M. Le Torre lança un message d'espoir : « Restez vous-mêmes dans une France fraternelle ».

Citons les premiers d'entre les lauréats : pour les travaux individuels, Delphine Saulnier, du lycée de Clunys, pour les classes de 2e, 1ère terminales et LP, Stéphane Comberet, du collège militaire d'Autun, pour les classes de 3e. Et, concernant les travaux collectifs, Ingrid Chavigny et Anne-Sophie Boehm, du lycée de Digoïn (classes de 2e, 1ère terminales et LP), Emmanuelle Nuzillat, Bérangère Mathon, Gaëlle Gateaud et Delphine Schmidt, du collège de Sennecey-le-Grand (classes de 3e). Le prix de participation offert par la Commission départementale d'Information Historique pour la Paix fut décerné au lycée militaire d'Autun.

ALPES-MARITIMES :

LOGICIEL POUR LE CONCOURS

Les élèves de la classe de 3e du collège Pablo-Picasso de Vallauris-Golfe Juan ont accueilli les résistants pour leur présenter leur travail sur le thème : « Les étrangers dans la Résistance ».

Il y a quelques mois, c'étaient les résistants qui étaient venus raconter aux élèves les dures réalités du combat contre les nazis et Vichy. Cette fois-ci, ce sont les élèves qui ont expliqué comment, avec l'aide de leurs professeurs d'informatique et d'histoire, M.M. Aune et Gassin, ils ont réalisé un logiciel multimédia, montrant - textes, photos et cartes à l'appui - ce que fut la participation des étrangers (républicains espagnols, antifascistes italiens...) au combat pour la liberté.

Ce très riche travail associé en même temps la transmission de la mémoire entre générations, l'apprentissage du travail d'historien, la prise de conscience civique et la maîtrise des outils modernes de communication : les élèves se sont documentés, ont cherché textes et photographies, et ont interviewé deux résistants d'origine espagnole bien connus à Vallauris, réalisant un document attrayant et vivant.

Il est même envisagé d'insérer leur logiciel sur les sites Internet du Rectorat et du Musée de la Résistance. Un travail remarquable et remarqué.

AVEYRON :

REMISE DES PRIX A RODEZ

Le 24 juin, à Rodez, la remise des prix du concours de la Résistance et de la Déportation fut présidée par M. le Préfet, les représentants des autorités civiles et militaires, et en particulier M. l'Inspecteur d'Académie.

Jean Thouvenin, membre du Jury National, parlant au nom du Général Laurent Roubertier, président du comité départemental d'organisation du concours, déclara notamment :

« Pour la première fois, après qu'une soixantaine de thèmes aient été mis en œuvre depuis la fondation du concours, voici que se trouvaient enfin mis en pleine lumière les actes de résistance et les sacrifices des hommes et des femmes venus parmi nous d'autre part. Question : dont les retombées gardent l'impact toujours brûlant que l'on connaît, au point d'avoir motivé la condamnation sans appel du racisme et de la xénophobie par la plus haute autorité de l'Etat ».

« Thème nécessaire entre tous, celui ainsi retenu a très visiblement, il faut le reconnaître, été moins suivi que ceux des années précédentes par les établissements et les élèves. Cette constatation, je me dois de la faire devant vous, comme l'a fait le jury national dont je suis l'un des membres. Elle s'impose en effet au vu du résultat du concours général des participations : plus de 40.000 candidats, tous départements confondus, ont concouru en 1998 ; mais leur nombre avait dépassé 53.000 l'an dernier. Nombre record il est vrai, et chacun sait aussi que le recul des candidatures aux différents concours scolaires, très nombreux il est vrai, est actuellement sensible. L'heure n'est certes pas aujourd'hui d'en débattre. Sachons tous, simplement, que la réflexion est activement menée sur les causes et les remèdes, et qu'en toute hypothèse le concours de la Résistance et de la Déportation doit demeurer un point fort de la formation des jeunes, de leur préparation à la vie de citoyen... Des élèves ont été incités par la difficulté indéniable du thème à lui donner plus particulièrement tout le meilleur d'eux-mêmes... »

« Grâce à tous ces efforts, devra se perpétuer cette image de la France, pays de liberté, terre d'accueil et d'asile que l'occupant et le vichysme avaient entrepris de détruire. Jusqu'à un point qui faillit être celui de non-retour, car cet homme qui se trouvait maréchal de France avait accepté, d'office et sans broncher, qu'une clause de « son » armistice de juin 1940 livre aux nazis les opposants allemands vivant sur notre sol... »

« En bonne et saine justice de cette forfaiture et de celles qui suivirent, l'ensemble de ceux qui subirent alors de plein fouet l'oppression ne peut être tenu responsable. Mais il est bon, O combien, qu'au sursoit des Résistants succède maintenant celui de la plupart des jeunes quand ils voient en péril les valeurs de respect de l'autre, de fraternité, de tolérance, les droits fondamentaux dus à tout être humain. De ce sursaut, les lauréats que nous voyons ici sont la preuve vivante. Ayant ainsi rejoint la mémoire et l'esprit de la Résistance, puissent-ils avancer après nous, et même plus que nous, sur les voies qui conduisent vers un monde meilleur. »

HAUTE-LOIRE :

« UN TRAIT D'UNION ENTRE LES GENERATIONS »

Symboliquement avait été fixée le 27 mai, au Puy, chef-lieu de la Haute-Loire, la cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours départemental de la Résistance et de la Déportation, auquel cette année, 202 élèves des collèges et lycées ont participé sur le thème « Les étrangers ou immigrés dans la Résistance ».

Lucien Volle, membre du bureau national de l'ANACR et président du Comité départemental du prix, évoqua en ouverture le rôle joué par la Résistance auvergnate dans la lutte de libération : « Nous sommes dans une ville et dans un département qui furent libérés de l'occupation hitlérienne par les seules forces de la Résistance, les 19 et 22 août 1944, c'est-à-dire au moment où les troupes françaises et alliées débarquées de Méditerranée avaient tout juste posé pied sur les côtes de Provence ».

M. Paul Moulard, inspecteur d'Académie, souligna que si « nos manuels sont étonnamment silencieux sur la place prise par les étrangers de l'intérieur dans la Résistance (...), ce concours a une forte dimension pédagogique et éducative. L'élève est au cœur d'un dispositif d'apprentissage, qui l'amène à adopter une démarche d'historien : il se documente, recueille des témoignages, les confronte et, peu à peu, fait émerger la vérité ».

Quant à M. le Préfet, il nota l'importance du Prix de la Résistance et de la Déportation « qui réunit le monde combattant et l'enseignement. Plus qu'un devoir scolaire, il établit un trait d'union entre les générations ».

Huit lauréates furent invitées à un voyage à Paris, avec au programme le recueillement au Mont-Valérien ; ce sont : Virginie Martel, élève de seconde (1er prix individuel), du lycée privé « Le Sacré-Cœur » d'Yssingeaux ; Nadia Faure, élève de 3e (1er prix individuel) du collège public « Jules-Valles » ; Florence Chaudière (1ère S), Nadine Chaurand (1ère S), Claire Taillebot (1ère L), 1er prix mémoire collectif, du lycée Ch. et A.-Dupuy, Amandine Jammes, Hélène Pigeon, Audrey Saby, élèves de 3e, du collège Saint-Louis, au Puy.

NORD :

BONNE ANNEE POUR LA CONNAISSANCE ET LA MEMOIRE

La remise des prix aux lauréats du concours 1998 s'est tenue le 3 juin à la préfecture de Lille sous la présidence de M. le Préfet régional et de M. le Recteur, entourés des autorités académiques et militaires, clôturant une année scolaire marquée de nombreuses interventions pour la mémoire.

Nombre de résistants et déportés y représentaient leurs associations et ont participé à la remise des prix. M. l'Inspecteur d'Académie a rendu hommage aux disparus, notamment à Jean-Marie Fossier, membre fondateur du concours, dont le livre « Zone interdite » a été offert à tous les lauréats par la FNDIRP. L'ANACR, bien représentée, avait également offert des livres.

Malgré la relative difficulté de l'intéressant sujet 1998, la participation est restée stable et les travaux d'un très bon niveau. Notons parmi les plus brillants, ceux des 18 élèves du collège Villars, de Denain préparés par Edouard Caron, directeur du « Musée de la Résistance en zone interdite », Eusebio Ferrari et ses compagnons.

L'ANACR départementale, et particulièrement son comité de Lille, avait apporté son concours dans de nombreux établissements, notamment avec des documents régionaux, mais aussi par son exposition « Victoire sur le nazisme » et des témoignages d'une quinzaine de camarades résistants et déportés autour d'Yvonne Abbas, présidente du Comité de Lille, Michel Defrance, du bureau national, et Pierre Charret, responsable départemental à la connaissance de la Résistance.

Partout, l'accueil des jeunes et leur intérêt ont été extraordinaires. Les perspectives sont donc très encourageantes pour l'année prochaine.

HAUTE VIENNE :

« LE SACRIFICE DE CES MILLIERS D'ETRANGERS »

Depuis la création du Concours en 1958, tous les ans et encore cette année, les collèges et lycées dissertent sur l'époque la plus noire de l'Histoire de France.

« C'était en juillet 1940, je n'étais guère plus âgé que vous... ». Le discours vibrant de Louis Gendillou, lors de la remise des prix aux lauréats de cette année, cadrait la salle des fêtes de la Préfecture, le thème du Concours National de la Résistance 1998 qui a fait « plancher » des centaines de collégiens et lycéens du département de Haute-Vienne.

« Les étrangers dans la Résistance » pouvait apparaître, après le soulèvement du Préfet de région, un thème très difficile, tant on parle généralement de « Résistance française » ou « résistants patriotes », et tant aussi, on peut avoir tendance à oublier certains plus que d'autres combien les immigrés ont compté dans la quête à la liberté, au sein des réseaux qui se sont constitués pour repousser l'ennemi et stopper la barbarie ».

« Gardons le souvenir du sacrifice de ces milliers d'étrangers qui eurent le courage de prendre les armes avec nous contre cette bête immonde qui avait rêvé d'asservir le monde pour un millénaire », demanda Louis Gendillou.

Pour Michel Diefenbacher, Préfet de région, qui intervint après le « Chant des Partisans », entonné par la chorale du collège Maupassant, la Résistance a su être un espace d'attente et de rencontre basé sur un attachement à la liberté, à la démocratie et à l'humanisme.

Laëtitia Gervais reçut le 1er prix en rédaction pour les lycéens et Louis Bourru (1stis) celui pour les collèges. Rémy Faure et Romain Arnoux (Donzelot) le 1er prix pour les collèges en catégorie « mémoire ».

TOUTE UNE VIE DE RESISTANCE

C'est la vie de Marie-Jo Chombart de Lauwe, vie consacrée à résister contre toute atteinte aux droits des êtres humains : le droit premier de vivre, et de vivre dans la dignité.

Résister ? Engagée dans la lutte à 17 ans, arrêtée à 19, survivant aux prisons, à Ravensbrück et à Mauthausen, où elle avait retrouvé sa mère (le père n'étant jamais revenu de Buchenwald), la jeune combattante aujourd'hui coprésidente de la F.N.D.I.R.P. ne pouvait vivre seulement de cet atroce passé et de son courage d'alors. Il lui fallait continuer avec ténacité - et avec espoir - son combat, qui converge en tout temps avec le nôtre.

La description de l'horreur concentration-

naire, déchirante pour ses contemporains est pour les plus jeunes une incitation à toute nouvelle forme de Résistance. Plutôt que de la citer, nous avons pensé, en cette période anniversaire des débarquements puis de la Libération, lui donner la parole pour dire comment les déportés apprennent la nouvelle et comment en elles se mêlent joie et inquiétude :

« La nouvelle du débarquement a filtré dans toutes les baraquas ; le soir, tout le camp le sait déjà, les S.S. semblent affolés, leur heure va sonner. La première émotion joyeuse calmée, l'inquiétude lentement reprend sa place : que feront-ils de nous à la fin ? Nous sommes tout de même otages, et disparues du monde des vivants. Nous laisseront-ils vivre ? Certainement, il faudra subir des moments très durs. Quoi qu'il en soit, le dénouement approche. Même si le pire devait se présenter, il y a assez longtemps que nous l'attendons pour savoir l'accueillir ; nous partirons heureuses, sachant que notre résistance aboutit. La France bientôt libre va revivre. La liberté, maintenant, prend pour nous une telle luminosité que nous l'espérons passionnément, mais en la considérant comme un objet irréel, vrai pourtant, mais trop beau. Il y a de grands obstacles à franchir, c'est évident ; nous raisonnons encore, mais cet émerveillement devant la liberté nous la rend plus lointaine que les plus graves obstacles prévisibles. Ce n'est pas possible... Nous avions espéré : à Paris au bout de dix jours ; au bout d'un mois, aux frontières ; encore un mois, au plus, et capitulation. Tout de même, maintenant, nous savons que vraiment les événements marchent à fond. Il faut lutter avec le temps ; nous tiendrons ».

(F.N.D.I.R.P. 110 F)

LE COLLOQUE DE L'ACADEMIE UNIVERSELLE DES CULTURES

Les 25 et 26 mars 1998, un colloque organisé par Elle Wiesel, Prix Nobel de la Paix, s'est déroulé sur le thème : « Mémoire et Histoire ».

Nombres furent les interventions susceptibles de retenir notre intérêt. L'une d'elles mérite particulièrement d'être citée. Il s'agit de celle que le professeur Jacques Le Goff, l'un des historiens les plus en vue de notre époque, car elle a traité en un raccourci saisissant du problème constant de la relation entre mémoire - c'est-à-dire témoignage - et histoire ; c'est-à-dire méthodes de sélection et de recherche de conclusions (encore qu'en règle générale celles-ci ne puissent être que bien rarement définitives).

« Mémoire et Histoire » sont nécessaires. Il faut contrôler la mémoire spontanée, passionnée, affectivement sélective, par l'histoire qui peut être manipulée mais qui, conduite selon les règles du métier et de l'honnêteté, rectifie la mémoire tout en s'enrichissant de son impulsion. La mémoire et l'histoire ne doivent pas être un fardeau, mais un tremplin. Mais la mémoire, plus peut-être encore que l'histoire, requiert une morale et des valeurs... Groupes et individus doivent avoir le courage d'une actualisation de la mémoire et de l'histoire pour un engagement dans l'avenir, un pilotage de l'avenir. Chacun de nous, à la place où il est, doit concourir à bien conduire la route de l'avenir éclairé par une mémoire juste, inspirante et non paralysante ».

Outre que cette définition est précieuse et constitue un véritable code de conduite aussi bien pour le mémorialiste, le témoin, que pour l'historien, l'image du tremplin que doit être vers l'avenir le résultat de leurs efforts conjugués est en fait une admirable définition de nos efforts actuels et des orientations à léguer en ce domaine aux « Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) ».

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaize, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaize, 75020 PARIS Tél. : 01.44.64.80.80 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS France..... 45,00 F Etranger..... 55,00 F Abonnement de soutien..... 70,00 F Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD Le gérant : Jean FREIRE Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris Tél. : 01.40.03.96.60